

RIVESS

XIVe Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire
« *L'économie sociale et solidaire en coopérations* »

Formation et professionnalisation par la recherche, pour une meilleure identification et ancrage de l'ESS en Auvergne

Ana LARREGLE, Communauté d'agglomération Plaine Commune,
ana.larregle@plainecommune.com.fr,

Gloria MAFFET, Communication et Solidarité - EA 4647 - Université Blaise Pascal - Clermont Ferrand, gloria.maffet@univ-bpclermont.fr

Annie SINDA, Communication et Solidarité - EA 4647 - Université Blaise Pascal - Clermont Ferrand, annie.sinda@univ-bpclermont.fr

Lille du 21 au 23 mai 2014
<http://riuess2014.sciencesconf.org>
www.riuess.org

Résumé

L'UFR LACC, Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand propose des formations dans le champ de l'ESS, parmi elles, le master CSII, spécialité Communication et Solidarité. Leurs orientations scientifiques conduisent à la professionnalisation par la recherche. Les étudiants y sont formés en réalisant différents projets d'intérêt général. Des coopérations avec les acteurs de l'ESS, l'intervention de professionnels du secteur au sein de la formation, enrichissent l'ancrage des compétences des apprenants.

La problématique de cette communication est de montrer en quoi une méthode pédagogique utilisant la recherche dans les travaux menés par les étudiants est facteur de dynamisme pour la formation elle-même. Les résultats, voire les productions, pourraient contribuer à améliorer l'identification et l'ancrage de l'ESS dans les institutions auvergnates.

Des pistes méthodologiques ont été fournies aux étudiants afin d'interroger l'écosystème territorial de l'ESS et de forger leur propre représentation. Les restitutions de leurs travaux ont permis de soulever de nouvelles questions particulièrement sur la notion même de « visibilité » appliquée à la politique publique de l'ESS.

Mots-clés : ESS, Visibilité, Formation, Recherche, Auvergne

INTRODUCTION

L'UFR Langues Appliquées Commerce Communication, Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand propose plusieurs formations dans le champ de l'Economie sociale et solidaire (ESS) dont le Master Communication Stratégies Internationales Interculturalité (CSII) - Spécialité Communication et Solidarité : Parcours Communication des Associations et des Collectivités Territoriales (CACT)¹ et Parcours Conduite de Projets Solidaires Locaux et Internationaux (CPLSI)².

Ces formations ont été développées par des chercheurs du laboratoire Communication et Solidarité (ComSol) en relation avec les différentes structures de l'ESS de la région d'Auvergne. Plusieurs raisons justifient ces formations.

D'abord, la volonté de proposer aux étudiants des possibilités d'insertion, comme créateur d'activité ou cadre, dans un domaine dont on annonce un fort potentiel de recrutement dans les années à venir³. Effectivement, l'ESS présente d'importants atouts pour soutenir la croissance et l'emploi dans une région enclavée comme l'Auvergne. Le budget que la Région y consacre a été multiplié par 8 entre 2005 et 2012⁴. Elle est une des huit régions dans lesquelles l'économie sociale dépasse 15% de l'emploi privé⁵ et se situe entre 11 à 12,5 % de l'emploi total⁶.

Un deuxième argument consiste en la prise en compte des dimensions interculturelle et internationale, spécificités de l'UFR LACC. Ces masters associent une variété de disciplines et de langues étrangères par une approche de la communication, du management interculturel et des différentes aires culturelles.

Les orientations scientifiques de cette spécialité conduisent à la professionnalisation par la recherche. En effet, les étudiants sont formés à la recherche par des cours mobilisant des outils méthodologiques d'investigation et d'analyse. La réalisation de différents projets les conduit à appliquer ces outils dans un contexte professionnel. Des

¹ Responsable du Parcours CACT : Eric Dacheux

² Responsable du Parcours CPLSI : Gloria Maffet

³ Selon une étude de l'APEC, cadreemploi.fr.

⁴ <http://www.auvergne.fr/article/une-economie-qui-du-sens-pour-l-auvergne>

⁵ http://www.essenregion.org/site/IMG/pdf/Auvergne-Emploi-ARF_ES-2013.pdf

⁶ Source : INSEE CLAP 2010 - Traitement : Observatoire national ESS - CNCRES

coopérations avec les acteurs de l'ESS, l'intervention de professionnels du secteur, les cours axés sur le montage et la conduite de projets enrichissent l'ancrage des compétences des apprenants par la transmission des savoirs¹¹. La compréhension de la complexité des représentations et des pratiques facilite alors leur insertion professionnelle dans les domaines de l'intérêt général et de la solidarité.

La problématique de notre communication est de montrer en quoi une méthode pédagogique utilisant la recherche dans les travaux menés par les étudiants est facteur de dynamisme pour la formation elle-même. De plus, les résultats, les conclusions voire les productions, fruits de ces travaux, pourraient contribuer progressivement à améliorer l'identification et l'ancrage de l'ESS dans les institutions auvergnates, en passant par son appropriation, visibilité et lisibilité.

Ces réflexions sur les problématiques d'identification de l'ESS font écho aux inquiétudes des chercheurs qui déplorent régulièrement son manque de visibilité :

« Jamais aucun congrès ou réunion d'acteurs de l'économie sociale et solidaire ne peut se passer sans qu'un intervenant se désole de sa faible visibilité dans le champ social – et du faible intérêt porté à son existence par le monde intellectuel. De fait, l'opinion publique comprend toujours aussi mal ce que signifie concrètement ce terme d'économie sociale et solidaire » (P. Frémeaux, 2012, p.12).

I. CONSTAT DU DEFICIT DE VISIBILITE EN AUVERGNE

Nous allons présenter les différentes étapes de la démarche suivie par les deux groupes d'étudiants pour répondre à la commande de l'intervenante.

Ainsi, dans le cadre du cours « Développement de projets solidaires locaux », les étudiants du Master2, Parcours CPSLI, ont été amenés à appréhender l'écosystème de l'ESS. Les consignes pédagogiques, mobilisant diverses méthodes, devaient permettre aux étudiants de mieux comprendre les stratégies et les jeux des acteurs de l'ESS : ceci dans une période de mutation des politiques publiques, et pendant les débats parlementaires sur le projet de Loi Cadre ESS. Le contexte global devait leur permettre de s'interroger sur ces mêmes politiques publiques dans l'environnement territorial proche (mairie de Clermont Ferrand, Communauté d'Agglomération Clermont

¹¹ Plus de 50% des intervenants du parcours CPSLI sont acteurs du secteur : porteurs de projet de l'ESS, accompagnateur institutionnel, acteurs associatifs, URSCOP, CREDIS, CERAPCOOP...

Communauté, Conseil Général du Puy de Dôme et Conseil Régional d'Auvergne). L'intervenante, Ana Larrègle, chargée de mission développement de projets ESS à la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis), a intégrée l'équipe pédagogique en raison de son expérience de vingt ans dans l'ESS. Le groupe de recherche de l'axe « Communication, Innovation Sociale et ESS » de l'UFR LACC en a profité pour convier l'intervenante à faire un retour d'expérience lors d'un séminaire. Les échanges qui en ont suivi ont permis à l'équipe clermontoise de présenter ses interrogations sur la visibilité de l'ESS en général, et en Auvergne en particulier, avec des liens à tisser avec les travaux des étudiants.

Au terme du premier semestre, les résultats de ce cours ont conduit les trois auteures de cette communication à formaliser leurs réflexions, intégrant les aléas du « chemin faisant ». L'élaboration même de cet article, comme dans une mise en abîme collective, les a poussées à mener des démarches complémentaires d'enquête.

Deux voies différentes ont été proposées aux étudiants pour enrichir leur réflexion sur la question de recherche.

- Un groupe d'étudiants (G1) devait proposer une cartographie des acteurs de l'ESS et des institutionnels impliqués dans la mise en œuvre de cette politique publique au niveau territorial, insistant sur les liens entre les acteurs. Le groupe devait se baser sur des recherches sur internet et sur des guides locaux, ainsi que sur l'exposé et les matériels remis par l'intervenante¹⁷. Les étudiantes de ce groupe se sont « *orientées vers une cartographie des acteurs ressources, pouvant intervenir comme soutien aux porteurs de projet en ESS dans leur parcours, et l'échelle régionale [leur] est apparue pertinente. [Elles se sont] glissées dans la peau d'un porteur de projet clermontois "virtuel" et [ont] souhaité aborder les principales dimensions concernées par la démarche de montage de projet* »¹⁸. Ce groupe a été le premier à restituer son travail collectivement.

¹⁷ Les étudiantes disposaient d'une cartographie critique des acteurs de l'ESS en 2007 (article de Madeleine Hersant publié dans la revue Territoires « *De la diversité dans l'économie plurielle* », Juin 2007), d'un numéro spécial du « Courrier des Maires » sur l'ESS co-élaboré avec France Active et d'un lien vers le site web du RTES (Réseau des Territoires de l'Economie Solidaires).

¹⁸ Extrait du travail rendu par Morgane Barrière, Juliette Berthot et Annabelle Timmers.

- Un deuxième groupe (G2) avait pour mission de repérer les initiatives de l'ESS dans une ville de la région, et de rédiger une « Note au Bureau Municipal » présentant un point d'étape sur sa politique en matière d'ESS¹⁹. Ce groupe devait catégoriser les acteurs soutenus, le type d'appui demandé ou apporté par la collectivité et le stade de développement des initiatives accompagnées. Rapidement, les étudiants²⁰ qui avaient choisi le cas de la ville de Clermont Ferrand, ont exprimé leur difficulté à réaliser ce travail, ne trouvant pas d'informations suffisantes pour structurer le contenu de la note. Ainsi, en accord avec l'intervenante, ils se sont attelés à expliquer leur démarche de « porte à porte » à la recherche d'informations. Ce travail a été le dernier à être restitué.

1. Démarche du Groupe 1 : Une cartographie pour guider le cheminement des porteurs de projet en Région Auvergne

Lors de la démarche d'élaboration de la cartographie les étudiantes du groupe G1 ont identifié cinq catégories d'acteurs selon elles « *incontournables* » :

- les institutions mettant en œuvre la politique de l'ESS (collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat) ;
- les organismes de représentation des acteurs ;
- les structures de conseil et d'accompagnement ;
- les réseaux professionnels ;
- les organismes de financement.

Les sources d'information primaires ont été les suivantes : internet principalement (sites des organisations) ainsi que des articles de fond ou d'actualité sur l'ESS. Quelques entretiens semi-directifs avec des élus ont permis d'affiner l'identification des ressources pour les porteurs de projets²¹.

Les étudiantes ont pris le parti de mentionner de manière large les acteurs impliqués spécifiquement ou non dans l'ESS. Cette posture minorise, relativement aux documents produits, le poids des acteurs de la société civile (entrepreneurs, organismes qui les

¹⁹ Ana Larrègle avait animé lors du cours un travail de lecture analytique collective d'une « Note au Bureau Municipal de la ville de Saint-Denis 2013 » (document interne).

²⁰ Les étudiants de ce groupe sont Amélie Carabasse et Daniel Jean.

²¹ Conseiller municipal, Conseiller Régional, Administrateurs de structure accompagnateur et financeur.

regroupent, les représentent ou les défendent). Concernant les institutions dans leurs différentes échelles politiques (collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat), elles ont évoqué les services directement en relation avec les porteurs de projet ESS et ceux pouvant intervenir en fonction de différentes situations.

Le travail des étudiantes a été restitué en cours à travers un diaporama complété par un répertoire analytique présentant les différents organismes, leurs missions et leurs coordonnées.

Le diaporama débutait par la présentation du « Conseil Communal d'Action Sociale » de la Ville, (ce qui a causé l'étonnement de l'intervenante), dans les diapositives suivantes les étudiantes sont allées à la recherche de référents potentiels pour l'ESS, en changeant d'échelle territoriale. Par exemple, pour Clermont Communauté, faute de pôle ESS clairement identifié, elles indiquent les domaines d'action « Développement économique », « Développement durable », « Culture » et « Habitat et solidarité – Insertion/Emploi » en tant que points d'ancrage pour les porteurs de projet de l'ESS. Elles s'appuient également sur l'écosystème de création d'entreprise classique, à travers des pépinières d'entreprise comme Pascalis²² et la Pépinière de Mai²³, ou Initiative Clermont Agglo, outils non dédiés spécifiquement à l'ESS mais où les créateurs peuvent être accueillis.

Arrivant au Conseil Régional, les étudiantes ont présenté la Direction Générale « Développement économique, Attractivité de l'Auvergne » où le porteur de projet sera orienté vers un service dédié, le Service ESS du pôle « Entreprises et filières économiques », habilité à traiter tous types de demandes relevant de ce secteur²⁴. L'intervention du Conseil Régional en matière d'ESS se concrétise par l'appui à la

²² La pépinière Pascalis accueille et accompagne dans leur développement des jeunes entreprises dédiées aux TIC. Parmi elles certaines sont dans l'ESS : AuvergneTIC,; ECLECTIC Auvergne, CAE spécialisée dans le secteur des TIC ; Epicentre Cowork, projet associatif de coworking.

²³ La Pépinière de Mai de la Coopérative de Mai soutient les jeunes artistes régionaux, de l'aide à la production au montage de spectacles, ou la structuration des activités artistiques. <http://www.lacoope.org/pepiniere>. . Entretien le 22/04/2014 avec Thomas Schauer, Collectif Flower Coast, association qui a le projet de se transformer en SCOP.

²⁴ Le service ESS est « offert » (terme utilisé sur le site) par la région en partenariat avec une large gamme d'acteurs institutionnels de la région, communautés de communes, chambres consulaires, services déconcentrés de l'Etat, les partenaires économiques et financiers, <http://regionauvergne.biz/rechercher?str=ESS&submit=OK>.

structuration des réseaux en participant, au financement, à la formation, à la création, à l'animation, à l'accompagnement des différentes structures²⁵.

L'un des organismes d'accueil et d'accompagnement technique, le CREDIS (Collectif Régional pour le Développement des Initiatives Solidaires en Auvergne) est un acteur de la société civile lié au Mouvement de l'Economie Solidaire. Il coordonne par ailleurs la Plate-forme électronique d'Echanges Solidaires en Auvergne, mise en ligne le 29/11/2013 afin de répertorier les initiatives solidaires et de favoriser les échanges (mutualisation, troc, achat-vente, échanges de bonnes pratiques....)²⁶.

Au terme de l'exercice de présentation du Groupe 1, l'intervenante a constaté une présence prégnante des institutionnels dans la cartographie, face à une faible représentation des acteurs de la société civile. Cette sur-institutionnalisation de l'ESS est-elle le signe du temps, ou bien le symptôme d'une insuffisante communication de la part des entrepreneurs et tout particulièrement des initiatives solidaires ?

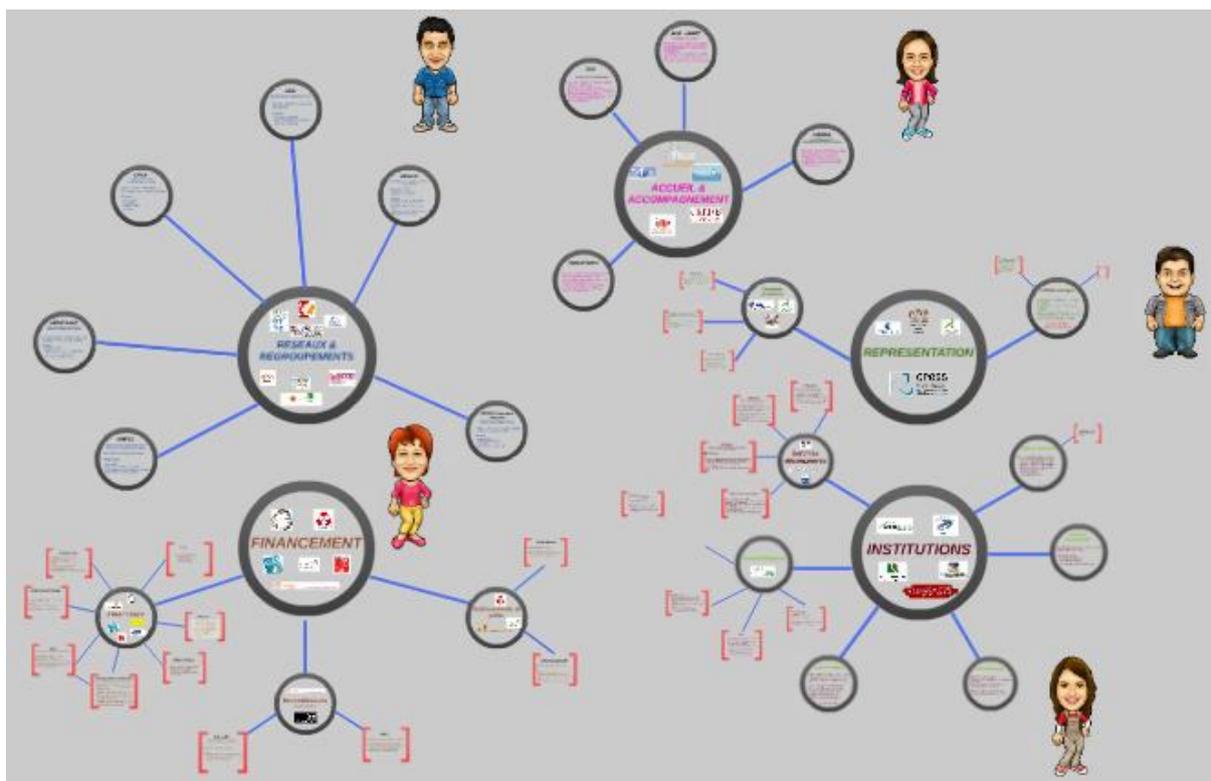
Vis-à-vis du panorama de L'Île-de-France, où l'ESS s'est développée comme politique publique à toutes les échelles territoriales, cela ne semble pas avéré dans la région Auvergne. La cartographie induit que les porteurs de projet trouvent peu de référents chez les collectivités locales à niveau local, et s'adresseraient directement à la Région. Les financements seraient-ils fondamentalement concentrés à la Région ? D'ailleurs les étudiantes ont confirmé qu'au départ de leur recherche, il était quasiment impossible d'identifier l'ESS avant le niveau régional.

Le travail du groupe 1a conduit à la représentation de la cartographie sous la forme d'un Prezi²⁸ qui peut-être visualisé actuellement en ligne :

²⁵ Sur 7 ans, 231 structures individuelles ont ainsi été soutenues, dans tous les champs d'activité de l'ESS.

²⁶ ComSol a établi un contrat de recherche concernant la création de cette plate-forme régionale. www.echanges-solidaires-auvergne.fr. Cf. Maffet, G., Sinda, A., Zouari, K., (2012).

²⁸ Prezi est un logiciel gratuit de présentation dynamique en ligne. La présentation est automatiquement rendue publique sur le web quand on utilise la version gratuite. <http://prezi.com/o1jmmzwrghrb/cartographie-ess/>



Par ailleurs, le répertoire proposé par les étudiantes évoluera et sera actualisé au fil du temps ; il est testé dans le cadre de la mission confiée à une étudiante en stage au CREDIS.

2. Démarche suivie par le Groupe 2 : Vers une « note au Bureau Municipal de la ville de Clermont Ferrand »

Ce groupe a commencé par s'intéresser au site internet de la ville qui « a retenu [leur] attention ». Ils n'ont trouvé la référence à l'ESS que très marginalement dans un sous-onglet « Solidarité » du dernier onglet (appelé *portail*, cf. ci-dessous) du site de la page d'accueil « Agir pour Clermont ». Dans cette rubrique le visiteur est accueilli par cette phrase:

« Retrouvez sur le site officiel de la ville de Clermont-Ferrand, dans le portail Solidarité Clermont-Ferrand les actions sociales de la Ville pour la solidarité, la petite enfance, la famille, la santé, les seniors, les handicapés, les retraités, les personnes âgées... »²⁹

Dans cette page, il apparaît clairement que le CCAS est la seule institution à couvrir les domaines cités en lien avec la solidarité, l'aiguillage est donc logiquement « Action

²⁹<http://www.clermont-ferrand.fr/-Solidarite-.html>, page consultée le 04/04/2014

Sociale ». Le terme ESS n'est à aucun autre endroit repris dans le site de la ville. Ainsi, les étudiants du groupe 2 en ont déduit que seul le terme de *solidarité* était le vecteur qui pouvait amener un porteur de projet à obtenir des informations au niveau de la ville de Clermont. Le premier groupe avait effectivement eu la même perception.

Or, la recherche d'informations sur les initiatives se révélant infructueuse, les étudiants ont décidé alors de partir à la rencontre directe des services de la ville comme pourrait le faire un porteur de projet d'ESS. Depuis le service d'accueil de la Mairie, en passant par les différents services vers lesquels ils ont été orientés, à savoir le CCAS, les services de la vie associative et de la politique de la ville, le terme d'ESS a toujours dû être illustré par des exemples pour éviter que les interlocuteurs avouent ne pas être concernés.

Seul le responsable de la politique de la ville³⁰, interlocuteur potentiellement compétent sur le sujet, a su reconnaître parmi les actions soutenues par la ville, une qui s'apparenterait à l'ESS : « *on a bien un chantier d'insertion mais il n'est pas important car la ville ne met que 30 000 € alors que le budget total du projet est de 200 000 €* ». Les étudiants remarquent que celui-ci n'avait pas pleinement conscience que l'ESS pouvait recouvrir des projets de ce type, alors que l'Atelier Chantier d'Insertion est l'un des outils en développement dans le cadre de la politique nationale de l'IAE, que le ministre délégué Benoît Hamon mettait en avant dans ses interventions. Le responsable de la politique de la ville présente comme une « *démarche de communication* » autour d'une action solidaire que la ville souhaite afficher vis-à-vis des citoyens. Donc, pour ce responsable, comme pour le service de la vie associative, il est préférable que les étudiants s'adressent au Conseil Général, ou au CREDIS qui est à ses yeux « *l'interlocuteur principal pour les porteurs de projets dans ce domaine* ».

De ces recherches les étudiants ont finalement conclu que pour un porteur de projet, en particulier pour un petit projet, il était difficile de trouver un interlocuteur ou référent attaché à la ville de Clermont-Ferrand. Tout d'abord à cause du flou autour de l'identité même de l'ESS, car personne n'est au clair sur ce dont il s'agit, et quant à qui s'en occupe. Personne ne se sent responsable, ni acteur de l'ESS. D'une part, le rattachement de cette politique à des niveaux précis ne semble pas maîtrisé ; d'autre part, il n'y a pas

³⁰Monsieur Didier Rostaing, contact donné aux étudiants par le service de la vie associative, qu'ils rencontrent sur le terrain et sans rendez-vous.

d'information claire au sein de la ville pour orienter les porteurs de projet. Si le CREDISest évoqué, ce n'est pas le cas pour la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS).

3. Démarches complémentaires

Les enseignantes ont souhaité vérifier et compléter le travail des étudiants à partir de leurs propres recherches ainsi qu'en mobilisant leur réseau régional. A cette fin, elles ont réalisé une douzaine d'entretiens auprès de différents acteurs de l'ESS (collectivités territoriales, organismes d'accompagnement technique et financier) dont quelques porteurs de projet ayant créé leur structure récemment dans des secteurs variés (ressourcerie, épicerie solidaire, restaurant bio et végétarien, jardins partagés, artisanat, patrimoine, culture et musique, insertion).

D'autre part, début mai 2014, lors d'une formation organisée par le Réseau des Territoires de l'Economie Solidaire (RTES), l'intervenante a rencontré l'Adjointe au Directeur de la commande publique, de l'organisation et de la qualité de gestion de la Ville de Clermont-Ferrand³¹. Cette responsable a confirmé à grands traits la perception du Groupe 2, en renvoyant principalement au même référent (politique de la ville) et au même projet d'atelier chantier d'insertion. Elle a indiqué que lors du précédent mandat, la ville n'incluait l'ESS dans aucune délégation d' élu. Pour cette raison, l'ESS était portée par l'adjoint au maire délégué à l'emploi. Elle a également témoigné de sa propre contribution à l'ESS : la mise en place des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics, sujet qui n'avait été évoqué par aucun des deux groupes. Patrick Loquet, juriste expert sur les clauses sociales, a indiqué que seules les villes de Clermont-Ferrand et d'Aurillac avaient mis en place les clauses en Auvergne.

II. ENJEUX EDUCATIFS DE LA FORMATION ET EFFETS INDUITS SUR LA VISIBILITE DE L'ESS EN AUVERGNE

Dans cette partie, il s'agit de faire le bilan de cette expérience menée avec et par les étudiants, et interrogée ensuite par les enseignantes et l'intervenante. Dans un premier temps, nous valoriserons la démarche suivie dans ce master qui a été construit en

³¹Sylvie Gaudemard

laissant une place importante aux activités de recherche dans les méthodes pédagogiques retenues. Enfin, nous nous attacherons à mettre en avant les apports des productions des étudiants sur l'identification et la visibilité de l'ESS en Auvergne et sur les prolongements possibles autour de leur représentation.

1. La professionnalisation par la recherche : facteur de dynamisme de la formation

Si nous reprenons les propos d'Eric Dacheux, « *la recherche est désormais une des conditions nécessaire de la professionnalisation. Par exemple, au niveau master, l'initiation à la recherche permet de favoriser un recul critique nécessaire à toute fonction d'encadrement et forme un apprentissage in vivo de la conduite de projet.* » (2013, p.2). Cette démarche développe chez l'apprenant des capacités de flexibilité et d'adaptation aux évolutions inévitables des métiers de l'ESS et des demandes sociales. Ainsi, comme l'énonce Françoise Cros « *Il convient donc pour toute formation de développer ce qu'on appelle « l'intelligence des situations », c'est-à-dire des compétences transversales que le formé pourra solliciter dans d'autres situations professionnelles non encore visibles.* » (2006, p.2).

En effet, axé en partie sur de la recherche, le master CPSLI permet aux apprenants comme aux formateurs de tirer les leçons d'un processus analytique des problèmes de terrain en terme d'identification, de visibilité et donc d'ancrage, ici ceux des collectivités locales auxquels seront proposées des suggestions d'amélioration.

Nous montrons ici en quoi cette méthode pédagogique utilisant la recherche contribue à développer leur employabilité. Ainsi, l'implication des enseignants-chercheurs dans le tissu professionnel local permet directement l'animation et la coordination de la formation en question. Par les « *jeux d'échanges* » qui en découlent, les étudiants se positionnent comme des interlocuteurs valables auprès des instances de l'ESS locales. Par exemple, dans le cadre des stages de fin d'études, une étudiante travaille sur l'élaboration et la mise en place d'un dispositif de primo-accueil des porteurs de projets en ESS pour la région Auvergne au sein du CREDIS. Ce dispositif, co-piloté avec la CRESS, qui a obtenu un financement FSE, préfigure un service d'orientation mutualisé.

Ainsi, les stages sont l'occasion de fournir un terrain d'observation empirique qui permet de soulever une question sur un aspect particulier de la mission ou sur un problème qui

retient l'attention de la structure d'accueil. Les étudiants ont donc à rédiger un mémoire où ils utilisent les méthodologies de recherche en sciences sociales, comme les entretiens et l'observation participante, ainsi que les apports théoriques de l'état de l'art autour de la problématique identifiée sur le terrain de leur stage. Le diplômé pourra utiliser ce travail comme tremplin pour intégrer le monde professionnel, fort d'une expertise sur le sujet traité et d'une capacité critique, reconnues au travers de la production de ce mémoire.

Par ailleurs, cette recherche réunissant des étudiants, des professionnels acteurs, des enseignants chercheurs stimule l'innovation et favorise la co-construction de la formation. En ce sens, elle constitue un facteur de dynamisme de la formation puisque les projets initiés pourront être prolongés dans les prochaines années du master afin de capitaliser l'expérience.

2. Amélioration de l'identification et de la visibilité de l'ESS en Auvergne

Le travail du groupe 2 met clairement en évidence un déficit d'identification et de visibilité – lisibilité de l'ESS au niveau de la mairie de Clermont. Tout d'abord, le terme ESS est carrément inconnu au service d'accueil de cette ville. Effectivement, le secteur n'avait pas de référent explicite au niveau municipal. Il est cependant intéressant de constater que les agents d'accueil ont donné trois orientations potentiellement pertinentes : vie associative, politique de la ville et CCAS, mais qu'ils n'ont pas orienté vers le cabinet du Maire ni sur un autre élu. Cette situation pourrait évoluer suite aux dernières élections municipales (voir infra).

L'identification du CCAS comme éventuel référent pose question car il se présente sous cet angle aux deux groupes, que ce soit à partir du site web de la ville ou de la simple mention du mot « *solidarité* »³⁴. Effet d'affichage ? Distorsion de l'information ? En tout cas, il ne joue pas le rôle d'interlocuteur pour un porteur de projet.

On pourrait noter cependant que la mairie n'est pas nécessairement la première instance vers laquelle un porteur de projet se dirigera pour obtenir des informations pour le

³⁴Pourtant, ce rôle théorique du CCAS semblerait confirmé – au moins sur le papier - par le protocole d'intention entre l'Etat, la ville et le CCAS de Clermont Ferrand pour les emplois d'avenir, signé par l'ancien ministre délégué en charge de l'ESS, Benoît Hamon, le 23 novembre 2012.

monter. La gérante du restaurant végétarien – salon de thé solidaire, « La Bergamothée » nous a même annoncé qu' « *il ne [lui] serait pas venu à l'idée d'aller [se] renseigner en Mairie au démarrage de [son] projet* ». Pour elle, « *la Mairie n'est pas une ressource, elle n'est pas dans le tissu économique* ». Certains acteurs déclarent cependant avoir sollicité la mairie « *ponctuellement* » : pour la recherche de locaux, pour avoir un soutien institutionnel local, pour des autorisations d'utilisation de l'espace public..., soutiens particulièrement importantes pour le lancement d'un projet économique solidaire.

La situation particulière de Clermont-Ferrand, ville moyenne, siège de l'administration départementale et régionale prédispose apparemment le porteur de projet à s'adresser plutôt directement au siège de la structure la plus haute pour avoir des renseignements concernant son projet. Au cours d'autres entretiens avec des porteurs de projets dans de petites communes Ebreuil (1300 habitants) pour Le tavaillon de l'Allier ou Domérat (10000 habitants) pour l'épicerie sociale et solidaire, les porteurs de projet identifient pourtant le maire comme « *quelqu'un qu'on rencontre facilement pour avoir un appui au niveau de la politique locale dont on doit être perçu comme un de ses maillons* ».

Néanmoins, c'est principalement la volonté politique des élus qui influence les engagements dans l'ESS ; d'ailleurs, Olivier Bianchi, le Maire nouvellement élu de Clermont, déjà sensibilisé à l'ESS, et très impliqué dans le domaine associatif faisait remarquer avant sa campagne électorale en tant qu'adjoint à la politique culturelle de la ville que « *cette économie nécessite un terrain fertile pour se développer et quoi de mieux qu'une ville aux valeurs sociales fortes pour implanter son entreprise d'économie sociale et solidaire ? Je veux que demain Clermont-Ferrand soit un des pôles majeurs de France en matière de développement pour cette économie.*».³⁵ Il affirmait même dans son programme électoral; « *L'Economie Sociale et Solidaire est une des richesses de notre ville. Très présente sur notre territoire, elle permet de créer des emplois non délocalisables, solidaires et dynamisants pour notre économie locale. Nous voulons faire de Clermont-Ferrand, la capitale de l'économie sociale et solidaire.*»³⁶ Notons qu'à ce jour, une adjointe Marion

³⁵Document original non retrouvé sur Internet, consulté le 12/12/2013

³⁶<http://alternatives-economiques.fr/blogs/abherve/2014/03/02/municipales-quelques-propositions-et-positions-concernant-less-albi-perigueux-dijon-clermont-ferrand/>

Canalès (PS) en charge de l'Economie, de l'Economie Sociale et Solidaire et des Congrès a été nommée³⁷. Ceci préfigure un changement au niveau municipal qu'il faudra suivre.

En attendant, les différents entretiens menés auprès des porteurs de projet dans l'ESS, confirment le rôle prédominant de la région Auvergne dans leur prise en charge. Est-ce uniquement du fait du rôle de chef de file du développement économique attribué à la Région ? Ou bien du fait du cumul, la ville de Clermont étant le chef-lieu régional ? Il conviendra de vérifier, pendant la durée du mandat, si la volonté politique locale se confirme face à une politique publique naissante, instable et encore fragile. L'Université peut alors avoir un rôle d'interpellation utile en direction des instances locales. Ainsi, la présentation d'une note au Bureau Municipal prendrait tout son sens.

Une des difficultés qui peut être à l'origine de ce déficit de visibilité de l'ESS tient probablement au manque de clarté dû au foisonnement des structures et à la multiplicité des acteurs qui interviennent dans ce champ. Cette opacité est renforcée par les nombreux dispositifs proposés par les instances locales, régionales, nationales et européennes pour permettre la concrétisation des projets. Dans cet « *Ecosystème favorable* » comment frapper à la bonne porte, avoir le bon soutien et accompagnement. Un porteur de projet nous déclarait avoir eu simplement besoin de savoir « *Comment déclarer mon activité ? Comment obtenir de l'argent ? Qui pourrait faire un check-up de mon projet ? Comment obtenir une liste des fondations qui seraient compétentes pour soutenir mon projet ?* »³⁸.

Les porteurs de projet ont aussi exprimé leur difficulté à obtenir le financement dont ils avaient besoin. Les fonds pour l'ESS existeraient mais resteraient difficilement disponibles faute de rencontrer sur leur chemin le bon interlocuteur et d'établir le bon dossier avec les bons arguments. Ainsi pour un même projet, est-il « *nécessaire d'avoir plusieurs dossiers avec des argumentaires différents !* »³⁹. Ceci montre l'importance de la prise en compte d'un « guichet unique » ou au moins de référents clairement identifiés pour l'accueil des porteurs de projets.

³⁷ Conseil municipal du 19 avril 2014

³⁸ Entretien avec Michel, « Epicerie sociale et solidaire » de Domérat (03) le 14 avril 2014.

³⁹ Entretiens avec Damien, associé de la ressourcerie « JeRecyclePark », le 09 avril 2014, avec Nathalie, la gérante du restaurant – salon de thé solidaire, « La Bergamothée », le 18 avril 2014.

Enfin, peut-on conclure que tout se structure autour des enjeux contenus dans le projet en fonction de sa nature, de sa localisation, de sa taille, de son intérêt économique et social. Dans ce sens, la compréhension des jeux d'acteurs dans cet environnement complexe reste indispensable.

Ainsi la cartographie devient à la fois un outil d'information et de communication au service de l'ESS. L'utilisation naturelle par les étudiants d'un outil de bureautique interactif a permis de modéliser sa présentation à partir du navigateur Web et a été automatiquement rendue publique sans que les étudiants l'aient véritablement réalisé. Eu égard au contexte évolutif de l'ESS, ce dispositif ainsi que le répertoire des acteurs de l'ESS pourraient être nourris par toutes les parties prenantes : acteurs ESS, universitaires, étudiants, institutionnels, ... ou des collaborations multiples (contributeurs) sur le principe des logiciels libres.

Les travaux de recherche produits par les étudiants et accompagnés par les enseignants et intervenants pourraient ainsi contribuer à corriger la faiblesse de la visibilité de l'ESS identifiée dans les institutions auvergnates. Ils participent probablement à renforcer sa connaissance et sa reconnaissance dans la société. Ces travaux croisés pointent également le déficit de complémentarité et de coopération entre les acteurs, qui si elles existaient pourraient être exploitées pour rendre plus efficaces et plus cohérentes les actions liées au développement des projets.

Il reste que le problème de visibilité - lisibilité de l'ESS doit être replacé dans un contexte de précarité des politiques de l'ESS au niveau national auquel s'ajoutent remaniements ministériels et retard dans le vote du projet de Loi Cadre de l'ESS.

CONCLUSION

Pendant cette formation, des pistes méthodologiques ont été fournies aux étudiants afin d'interroger l'écosystème territorial auvergnat de l'ESS et de forger leur propre représentation. Par les restitutions de leurs travaux, de nouvelles questions sont posées aux enseignants et aux intervenants.

Quels sont les signaux qui poussent à « valider » une information publiée et diffusée, notamment sur internet ? Dans certains cas, ne devrions-nous pas considérer qu'« un état provisoire de la donnée publique » est proposé ?

Qu'est-ce qui réussit à nous convaincre de la valeur d'une information ?

- La rationalité de sa structure et l'assertivité de sa représentation ?
- Une confrontation au réel qui réussit ?
- Ou sa présence récurrente dans les témoignages des acteurs concernés ?

Dans la construction de la connaissance et de la compétence professionnelle, diverses briques sont mobilisées : la capacité à identifier et à tirer le fil d'une donnée sans la prendre au premier degré, l'ouverture à la compréhension de situations inattendues et, enfin le fait de pouvoir réfléchir parfois sans filet à partir d'un processus vécu.

Les expériences exposées dans cet article nous interrogent particulièrement sur la notion même de « *visibilité* » appliquée à la politique publique de l'ESS : quand pouvons-nous la considérer légitime et bien fondée ?

- Premièrement, quand elle dispose d'une puissance d'action proportionnelle à sa réputation. Une distance critique est nécessaire face aux phénomènes fréquents d'affichage, autant politique qu'administratif, qui peuvent être relayés à travers des sites internet, des plaquettes, des guides à grand tirage ... L'information ne se suffit pas à elle-même. Un professionnel devra pouvoir déceler rapidement les moyens réels disponibles derrière un dispositif.
- Deuxièmement, quand le niveau d'appropriation d'une orientation politique atteint une forme de maturité à tous les étages d'une institution, partant des élus et des directeurs, passant par les cadres intermédiaires pour arriver jusqu'à l'agent d'accueil, qui est la preuve ultime de l'intelligibilité et de l'adhésion à un objectif politique.
- Troisièmement et pas des moindres, quand les actions de la société civile sont porteuses d'exemplarité, d'utilité sociale, sociétale et environnementale, quand elles transforment les modes de vie pour abonder dans le sens du bien commun.

Très souvent, les représentations de la réalité font l'objet de distorsions. Les acteurs de la société civile se plaignent régulièrement de l'incommunicabilité entre deux mondes,

celui de l'action de terrain et celui des politiques publiques et de sa trame de dispositifs contraints d'agir en compartiments étanches.

Quelles interactions, quelle fertilisation possible entre la réflexion politique et celle universitaire ?

Dans ce sens, les travaux initiés en 2013 ouvrent une voie à creuser dont les issues sont diverses : une véritable note au Bureau Municipal de Clermont Ferrand, des tests « in vivo » sur le niveau d'appropriation de l'ESS dans les services publics, des matériels pédagogiques à produire, des propositions en terme de sensibilisation des agents territoriaux dans leurs rapports avec les habitants de leur ville, créateurs d'activité.

Ainsi découvrons – nous des pistes à explorer dans une pédagogie en évolution. Il nous semble également que rapprocher les étudiants des situations vécues par toutes les parties prenantes (acteur, politique, administratif, universitaire) leur apportera un outillage pour des interventions souvent complexes, transversales, inédites.

Bibliographie

- Cros, F., (2006), « Les conditions d'une professionnalisation par la recherche en formation initiale », *Esprit critique*, Vol.08, n°01.
- Dacheux, E., (2013), « La professionnalisation par la recherche : un atout pour l'ESS », *Le Labo de l'ESS*, <http://www.lelabo-ess.org/?La-professionnalisation-par-la>.
- Frémeaux, P., (2012), « Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire? », *Alternatives Economiques*, Janv. 2012.
- Hersant, M., (2007), « De la diversité dans l'économie plurielle », revue *Territoires*, Juin 2007.
- Maffet, G., Sinda, A., Zouari, K., (2012), « La plateforme électronique d'échanges solidaires en Auvergne : un exemple d'interaction entre Innovation Sociale et Innovation Technologique », *XIII^e rencontres du RIUESS*, Nancy, Juin 2012.